Article de Sud Ouest

Le ministre des Transports sera à Bordeaux mercredi pour parler RER métropolitain

Par <u>Denis Lherm</u> Publié le 10/03/2024 à 10h02. Mis à jour le 10/03/2024 à 17h40.

> Patrice Vergriete, ministre chargé des Transports, est très attendu au colloque du Groupement des autorités responsables de transport, mercredi 13 mars à Bordeaux, pour faire le point sur les projets de RER métropolitain

Après Lyon en 2022 et Nantes en 2023, Bordeaux accueille cette année le colloque annuel du Groupement des autorités responsables de transport (Gart), le mercredi 13 mars dans l'hémicycle de la Métropole. Depuis 1981, cette association rassemble des élus de tous horizons, s'imposant comme experte en matière de transports publics (conseil aux collectivités, lobbying auprès des parlementaires et des ministres...).

« SERM : des enjeux stratégiques et de gouvernance au service de l'intermodalité », certes peu glamour, le thème du colloque 2024 concerne en fait une grande partie de la population. Les SERM (services express régionaux métropolitains) désignent les projets de RER métropolitains, qui sont en cours ou en gestation dans toutes les grandes agglomérations. Dont Bordeaux. Le ban et l'arrière-ban de l'univers des transports en commun seront là, au point qu'il a fallu ouvrir une deuxième salle pour le colloque. Le ministre Vergriete sera très attendu.

Sur le même sujet



Quel avenir pour les projets de « RER métropolitains »?

De nombreuses métropoles ont fait part de leur intérêt pour développer leur offre ferroviaire. Malgré les textes récemment votés, les incertitudes demeurent néanmoins nombreuses autour de ces projets

Bordeaux et Strasbourg en tête

Élu à Mérignac, vice-président du GART, responsable de la commission transports à la Métropole, Gérard Chausset insiste sur l'importance de cette réunion : « ces 30 dernières années, les agglomérations se sont dotées de systèmes de transport en commun. Aujourd'hui, l'enjeu est de toucher les zones non desservies, les deuxième ou troisième couronnes. C'est l'objectif des RER métropolitains. Il y a une dizaine de projets en France, dont deux plus avancés que les autres : Strasbourg et Bordeaux. Ces agglomérations n'ont pas attendu la loi de 2024 sur les SERM pour lancer leur projet ».

En 2022, Emmanuel Macron avait fait du ferroviaire une priorité, avec <u>une enveloppe de</u> 100 milliards d'euros d'ici à 2040, dont 800 M€ pour les SERM. Depuis, rien de concret sur le financement n'a été cadré par le gouvernement. Un silence qui inquiète les collectivités. « Elles sont invitées au restaurant, mais en sortant elles découvrent parfois que ce sont elles qui payent! », résume Gérard Chausset. Le ministre sera forcément questionné sur ce point épineux.